



**Rapport sur le forum en ligne :**

***Une société de l'information pour l'Ouganda***

**14-30 avril 2003**

**Organisé par le Réseau des Femmes d'Ouganda  
« The Women of Uganda Network » (WOUGNET)**

**<http://www.wougnnet.org/WSIS/ug/isug.html>**

## **TABLES DES MATIERES**

1. Introduction
  - 1.1 But et objectifs du forum en ligne SIUG
  - 1.2 Historique du Réseau des Femmes en Ouganda (Women of Uganda Network - WOUGNET)
  - 1.3 Programme du forum en ligne SIUG 14-30 avril 2003
  - 1.4 Participations des organisation et individuels
- 2 Principes clés qui doivent souligner une Société de l'Information en Ouganda
  - 2.1 Questions formulées afin de guider la discussion
  - 2.2 Synthèse de la discussion
- 3 Actions spécifiques pour s'assurer d'un accès équitable par tous au sein de la Société de l'Information
  - 3.1 Questions formulées afin de guider la discussion
  - 3.2 Synthèse de la discussion
- 4 Rôle de la société civile dans le développement des TIC et dans l'accès équitable à l'information en Ouganda
  - 4.1 Questions formulées afin de guider la discussion
  - 4.2 Synthèse de la discussion
- 5 Remarques conclusives

Remerciements

## 1 Introduction

La prémisse du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) est de déclarer un désir et un engagement communs de construire une société de l'information basée sur les principes de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. En particulier, les nouvelles Technologies de l'Information et de Communication (TIC) vont devenir un outil essentiel et accessible à tous. L'accès à l'information précise et opportune par les femmes et hommes peut aboutir à l'amélioration de l'activité économique et le développement social, par exemple, une augmentation de la production de nourriture, une meilleure hygiène et prévention des maladies.

Alors que 80% de la population de l'Ouganda vit en zones rurales, la majeure partie des services de communication est disponible uniquement en zones urbaines. En outre, alors que les femmes sont particulièrement affectées par cette disponibilité inégale de services de communication, puisque la majorité des femmes sont basées en zones rurales, la participation effective des femmes dans la société de l'information est impérative si les objectifs de développement national doivent être atteints.

En janvier 2003, les participants d'une réunion WOUGNET<sup>1</sup> ont reconnu les défis suivants dans l'application des TIC - « l'outil essentiel de la société de l'information » :

- La langue est une contrainte à l'accès à l'information, particulièrement pour les analphabètes
- Le manque d'accès aux équipements et services des TIC
- Le manque de compétences en matière de TIC
- La « technophobie », en particulier parmi les femmes et jeunes filles. Les rôles des sexes affectent également la participation effective.
- La surcharge d'information et le contenu inadéquat

Les participants ont fait les recommandations suivantes en vue d'une application et intégration étendues des TIC :

- L'information/contenu doit être disponible en langues locales et dans des formats faciles d'accès.
- Une recherche sur les besoins en information doit être menée afin que l'information appropriée et pertinente soit disponible
- Une formation sur l'usage et l'application des TIC est requise
- Les formes traditionnelles et modernes des TIC doivent être utilisées afin de partager et disséminer l'information
- Des campagnes de sensibilisation et de prise de conscience sur l'utilisation des TIC doivent être menées
- Des forums publics réguliers sur le partage de l'information et l'usage des TIC doivent être conduits

En termes du SMSI, un nombre d'efforts sont engagés afin de « mettre la problématique hommes-femmes à l'ordre du jour », incluant le Caucus du SMSI sur le Genre, le « NGO Gender Strategies Working Group » (Groupe de Travail ONG sur les Stratégies des Sexes) et les Caucus régionaux. L'objectif général est de faire pression pour un environnement propice qui inclut les politiques nationales sur les TIC favorisant la prise

---

<sup>1</sup> <http://www.wougnet.org/Events/wougnetmeeting1.html>

de pouvoir des femmes et l'égalité entre les sexes. Des appels sont faits pour agir, dont :

- L'intégration des perspectives des sexes dans le développement et l'implémentation des politiques nationales, programmes et stratégies sur les TIC
  - La promotion de la participation des femmes dans la société de l'information
  - L'implémentation des mesures pour s'assurer de l'accès équitable des femmes à l'instruction, ainsi que l'enseignement et la formation aux TIC
  - La promotion de la responsabilité sociale de tous les actionnaires dans une société de l'information
  - La promotion des droits de la femme en tant que droits humains
  - Le perfectionnement de la mise en scène culturelle et de la connaissance
- « Putting Gender on the Agenda » (« Mettre la problématique hommes-femmes à l'ordre du jour ») par Anne Walker de l'International Women's Tribune Center (IWTC) présente un aperçu du processus du SMSI, incluant un contour de la structure préparatoire et du processus du SMSI, ainsi que les perspectives des sexes selon le SMSI<sup>2</sup>.

En avril 2003, WOUGNET a organisé un forum en ligne afin de faciliter les contributions aux documents du SMSI et l'apport de l'Ouganda au SMSI. Le centre de la discussion du forum était d'adresser les questions et soucis des hommes et femmes en Ouganda. Ce rapport présente les contributions du forum en ligne « Une Société de l'Information pour l'Ouganda » (SIUG) en se focalisant sur les deux documents de travail du SMSI suivants :

- Projet de Déclaration de Principe du SMSI (21 mars 2003)
- Projet de Plan d'Action du SMSI (21 mars 2003)

### **1.1 But et objectifs du forum en ligne SIUG**

Après la PrepCom-2 du SMSI à Genève, deux documents de travail basiques ont été produits : un Projet de Déclaration de Principe et un Projet de Plan d'Action. Les commentaires sur ces deux documents de travail peuvent être soumis jusqu'au 31 mai 2003. La PrepCom-3 se rassemblera à Genève entre le 15 et 26 septembre 2003 et consistera en deux semaines de négociations sur les questions en relation avec le Sommet. Il y aura une Intercession entre la PrepCom-2 et la PrepCom-3 dédiée à affiner les documents de travail pour le Projet de Déclaration de Principe et le Projet de Plan d'Action avant le Sommet Mondial sur la Société de l'Information en décembre 2003. Les documents de travail du SMSI sont disponibles en format Word et PDF à l'adresse suivante : <http://www.itu.int/wsis>

L'objectif général du forum en ligne « Une Société de l'Information pour l'Ouganda » était de faciliter les contributions aux documents de travail du SMSI et l'apport de l'Ouganda au SMSI dans une perspective de société civile. Les objectifs spécifiques du forum en ligne étaient d'identifier :

- Les principes clés qui doivent souligner la Société de l'Information en Ouganda.
- Les actions spécifiques qui sont une priorité afin de s'assurer d'un accès par tous équitable à l'intérieur de la Société de l'Information.
- Le rôle de la société civile dans le développement des TIC et l'accès à l'information équitable en Ouganda.

---

<sup>2</sup> <http://www.genderit.org/wsis/index.shtml>

## 1.2 Historique du Réseau des Femmes d'Ouganda (WOUGNET)

Le Réseau des Femmes en Ouganda (Women of Uganda Network - WOUGNET) est une organisation non gouvernementale créée en mai 2000 par plusieurs organisations féminines en Ouganda afin de développer l'utilisation des Technologies de l'Information et de Communication (TIC) parmi les femmes comme outil pour partager l'information et adresser des questions collectivement. Nous définissons comme TIC le courriel (email), Internet, la radio, la télévision et la presse écrite. Cependant, notre accent est mis sur ce qui est directement liée au courriel et Internet, et comment ces technologies peuvent être intégrées avec des moyens traditionnels d'échange de l'information et de dissémination pour un avancement maximum.

Le but principal de WOUGNET est d'améliorer des conditions de vie des femmes ougandaises en augmentant leurs capacités et opportunités d'échange, de collaboration et de partage de l'information. Actuellement, WOUGNET opère essentiellement en ligne et la plupart des membres sont donc basés à Kampala, où il est relativement plus facile d'accéder à Internet. Cependant, il y a quelques membres basés en zones rurales, donc où l'accès à Internet fait défaut. Typiquement, ces membres ont des contacts ayant accès à Internet et sont en mesure de servir de « conduits de l'information ». De plus, les membres peuvent être en contact avec WOUGNET grâce à des moyens alternatifs comme le téléphone, le fax, la poste, ou le bureau de WOUGNET.

Les défis pour l'utilisation et l'accès aux TIC en Ouganda sont nombreux et bien documentés. Par exemple, en plus d'être essentiellement basé à Kampala, le coût moyen d'un compte Internet personnel local est d'environ 50 dollars par mois (location de la ligne de téléphone et durée de l'appel local exclues). Les femmes en Ouganda font face à des barrières supplémentaires pour accéder à Internet puisque 80% d'entre elles vivent en zones rurales. De plus, une étude effectuée par l'UNESCO en 1998 sur les sources d'information disponibles pour le développement en Ouganda a révélé que la plupart des sources d'information disponibles sont hors de portée des femmes rurales ou bien ne répondent pas à leurs besoins en information<sup>3</sup>. Ceci est encore le cas aujourd'hui.

Cependant, les obstacles ne devraient pas être perçus comme dissuasifs. Dix-huit mois avant la création de WOUGNET, Dorothy Okello, une spécialiste et formatrice en technologie de communication, maintenait une liste d'adresses courriel grâce à laquelle les organisations féminines ougandaises partageaient autant des nouvelles et annonces, que des astuces sur l'utilisation d'un ordinateur et d'Internet. Etant donné que l'intérêt pour cette liste grandissait, il est devenu évident qu'une structure était nécessaire afin de maintenir et faciliter cette communication. Jusqu'en 2000, il n'y avait aucune organisation en Ouganda qui facilitait l'échange d'information au sein du pays ou depuis l'étranger. Des consultations étaient tenues avec plusieurs femmes d'organisations reconnues et le consensus était qu'un réseau devait être créé et que WOUGNET, une fois formée, devrait établir un site Internet compagnon sur lequel profiler le travail des organisations féminines.

---

<sup>3</sup> R. O. Ochieng. *Rural Women and Information in Uganda*, Présentation à la Consultation de Haut Niveau sur les Femmes Rurales et l'Information organisée par la FAO, Rome, Italie, 4-6 octobre 1999.

Ainsi, WOUGNET a émergé afin de répondre au besoin de partage et de dissémination de l'information en capitalisant sur les opportunités disponibles avec le courriel et Internet. Aujourd'hui, le site Internet et les listes d'adresses courriel de WOUGNET demeurent les sources clés d'information sur et pour les organisations féminines en Ouganda, et sont une ressource clé pour les membres et partenaires intéressés. Le site Internet a été lancé en mai 2000 et peut être accédé à l'adresse suivante : <http://www.wougnnet.org>

### **1.3 Programme du forum en ligne SIUG, 14-30 avril 2003**

Le forum en ligne SIUG s'est déroulé selon le programme suivant :

14 avril	Introductions & Attentes
15-16 avril	Principes clés : Commentaires, modifications et ajouts au Projet de Déclaration de Principe du SMSI (21 mars 2003)
17-18 avril	Actions spécifiques: Commentaires, modifications et ajouts au Projet de Plan d'Action du SMSI (21 mars 2003) et au Document de Travail de l'Ouganda.
21-25 avril	Rôle de la société civile dans le processus de politique sur les TIC en Ouganda : Discussion sur comment les TIC soutiennent le travail des organisations, et comment les organisations de la société civile peuvent jouer un rôle dans le développement et l'application des TIC en Ouganda.
28-30 avril	Conclusion : Cette période permettait de continuer la discussion en raison des vacances de Pâques, 18-21 avril.

### **1.4 Participation des organisations et individuels**

Trente-six personnes ont participé au forum SIUG, 22 femmes et 14 hommes. Les participants étaient basés dans douze pays : Ouganda (20), République Démocratique du Congo (3), Etats-Unis (3), Royaume-Uni (2), Bangladesh (1), Canada (1), Chine (1), Cote d'Ivoire (1), Kenya (1), Nigeria (1), Tanzanie (1), Zimbabwe (1)<sup>4</sup>.

Le forum SIUG a commencé avec les présentations et attentes des participants le 14 avril 2003. Dorothy Okello, coordinatrice de WOUGNET, a amorcé la discussion. Elle a commenté le fait que le SMSI, avec son accent mis sur les TIC comme outil essentiel pour la société de l'information, est une avenue importante pour créer une prise de conscience, partager des inquiétudes et des idées, ainsi que pour et créer un réseau et plaider sur l'enjeu des TIC en Ouganda. Bien que l'objet premier de WOUGNET porte sur les femmes et les TIC, il est en effet évident que l'accès équitable par les hommes et femmes en Ouganda est un facteur essentiel pour la transition à une société de l'information.

Elle a indiqué que son espoir pour le forum était de permettre d'identifier et de discuter sur les questions et soucis concernant le processus du SMSI, et que le forum était une opportunité pour créer une prise de conscience sur de nombreuses activités et pour le travail en réseau autour du processus du SMSI et au-delà.

---

<sup>4</sup> Le nombre entre parenthèses est le nombre de participants basés dans chaque pays.

Les présentations des participants ont ensuite suivies. En général, les attentes de participants pour le forum SIUG étaient :

- D'apprendre grâce à l'expertise et l'expérience des autres participants.
- D'échanger des idées, commentaires et inquiétudes quant aux processus de préparation du SMSI et le rôle de la société civile dans la construction d'une société de l'information durable en Ouganda.
- De discuter du bénéfice d'une société de l'information non seulement en Ouganda, mais aussi dans tous les pays.
- D'augmenter le savoir sur le secteur des TIC en Ouganda aussi bien que contribuer à dessiner son avenir.
- De discuter d'une politique sur les TIC qui souligne la diffusion des TIC au niveau national et qui s'assure simultanément que les ressources courantes soient entièrement utilisées.

Les sections suivantes présentent les contributions des participants en ligne avec les objectifs du forum.

## **2 Principes clés qui doivent souligner une société de l'information en Ouganda, 15-16 avril 2003**

### **2.1 Questions formulées afin de guider la discussion**

Quels sont les principes clés qui doivent souligner une société de l'information en général, et en particulier, une société de l'information en Ouganda? La vision commune de la société de l'information, comme définie dans le Projet de Déclaration de Principe du SMSI, est que nous cherchons à construire une société de l'information inclusive, où toutes les personnes, sans aucune distinction, ont librement les moyens de créer, recevoir, partager et utiliser l'information et le savoir, dans tout media et sans se préoccuper des frontières. Les principes clés identifiés dans le Projet de Déclaration de Principes mettent l'accent sur :

1. L'infrastructure de l'information et communication
2. L'accès à l'information et à la connaissance
3. Le rôle des Etats, du secteur des affaires et de la société civile dans la promotion des TIC pour le développement
4. Le renforcement des capacités
5. La création de confiance et sécurité dans l'utilisation des TIC
6. Un environnement propice
7. Les applications des TIC
8. L'identité culturelle et la diversité linguistique, le contenu local et le développement des medias
9. Les dimensions éthiques de la Société de l'Information
10. La coopération internationale et régionale

Durant ces deux jours, nous faisons appel aux contributions basées sur le Projet de Déclaration de Principe du SMSI. Vos réponses, commentaires et exemples aux questions suivantes sont vraiment les bienvenues.

- Y a-t-il certaines affirmations particulières que vous soutenez?
- Quels sont vos problèmes concernant sur certaines affirmations?

- Quelle modification et/ou suppression d'affirmations spécifiques recommandez-vous?
- Quelle(s) addition(s) recommandez-vous?

Les commentaires additionnels sont les bienvenus.

Pour toute contribution spécifique aux affirmations dans le Projet de Déclaration, merci de bien vouloir inclure le numéro de la section et du paragraphe auquel votre contribution s'adresse. Notez que la Section I du Projet de Déclaration de Principe se compose des contributions par les gouvernements, alors que la Section II se compose des contributions par les observateurs (incluant la société civile, le secteur privé et les organisations internationales).

## 2.2 Synthèse de la discussion

La discussion a débuté avec une participante notant que le Projet de Principe ne met pas l'accent sur les disparités hommes-femmes comme une des formes principales de la fracture numérique, particulièrement pour les femmes dans les Pays les Moins Avancés (PMA). Elle a noté plus loin que tout comme la section 1 – paragraphe 16 qui donne au jeune un statut de groupe d'intérêt spécial nécessitant une attention particulière, les femmes devraient elles aussi avoir un statut similaire afin de leur donner du pouvoir contre les nombreux facteurs défavorables auxquels elles doivent faire face en apprenant et utilisant les TIC.

La participante a suggéré que, dans la section 1 – Paragraphe 20, « et les différents groupes sociaux » soit ajouté après les niveaux ruraux, et ce afin de couvrir davantage de classification de communautés urbaines et rurales par sexe, âge et handicap. La dernière phrase du paragraphe 20 devrait être modifiée par :

«Des valeurs cibles devraient être fixées pour comparer les taux de pénétration des services TIC au sein des communautés des zones urbaines et rurales **et des différents groupes sociaux** ».

Un autre participant a mentionné que le Projet de Déclaration de Principe du SMSI est nécessairement général dans sa nature, ne faisant que refléter le forum de cette amplitude. Comme une déclaration internationale visant à informer des processus et stratégies nationales ou régionales, il considère que le document est une déclaration assez compréhensible sur la nature, les opportunités, contraintes ou issues sur la société de l'information. Il a ensuite noté que les Articles 19 et 42 (Section 1) adressent le rôle des institutions de l'information en services universels, et respectivement standards et source ouverte. Ceux-ci sont importants pour une livraison efficace des bénéfices des TIC à ceux qui sont les moins avantagés et privilégiés dans la société. Il a soulevé une question sur le niveau de spécificité devant être requis pour un tel document.

Une autre participante a accepté que le document de Principe soit nécessairement général. En se basant sur son expérience à la PrepCom-2 du SMSI, il semble que l'objectif des deux documents (Principe et Plan d'Action) est d'avoir un degré de contenu et de langage qui sera en mesure de faire un consensus parmi les divers gouvernements du monde entier. Au sommet de décembre du SMSI, il est attendu que les Présidents/ Chefs d'Etat des nombreux pays soient en accord sur une Déclaration de Principe et un Plan d'Action du SMSI. Le document de Plan d'Action accompagnant permet un autre degré de spécification en termes d'actions et d'indicateurs larges pour

les différents principes. Enfin, les gouvernements via leurs politiques sur les TIC, documents du SMSI, ou mécanismes apparentés « bâtiraient » sur le document d'actions en produisant un « plan d'action national » détaillé basé sur leurs objectifs et priorités individuels. Cependant, la question a été soulevée quant au niveau d'engagement des Etats pour tirer parti des documents du SMSI et comment ces documents seraient obligatoires.

Enfin, il a été suggéré que les besoins en information de la population rurale, incluant les femmes, jeunes et fermiers devaient être recherchés. Ensuite, des études devraient être conduites afin de comprendre comment le SMSI et les documents de travail du SMSI se rapportent aux besoins des personnes rurales et urbaines dans chaque pays individuel. Par exemple, il y a un besoin de souligner l'analphabétisme et également un besoin d'avoir la documentation du SMSI en langues locales.

### **3 Actions spécifiques afin de s'assurer d'un accès équitable par tous au sein de la Société de l'Information, 17-18 avril 2003**

#### **3.1 Questions formulées afin de guider la discussion**

Quelles sont les actions spécifiques nécessaires afin de s'assurer d'un accès à l'information équitable entre les hommes et les femmes dans la société de l'information, et en particulier, dans une société de l'information en Ouganda ? Le Projet de Plan d'Action reconnaît que la société de l'information a atteint différents niveaux de développement à travers les régions et pays du monde. En conséquent, il est nécessaire et plus efficace de concevoir un Plan d'Action flexible qui puisse être utilisé comme cadre de référence et source de conseil et d'inspiration au niveau régional mais aussi national. La liste des neuf inquiétudes adressées par le Plan d'Action est :

1. L'infrastructure de l'information et de communication : financement et investissement, accessibilité financière, développement et durabilité
2. L'accès à l'information et à la connaissance
3. Le rôle des gouvernements, du secteur des affaires et de la société civile dans la promotion des TIC pour le développement
4. La capacité de construction : développement des ressources humaines, d'éducation et de formation
5. La sécurité
6. Un environnement propice
7. La promotion des applications TIC orientées-développement pour tous
8. L'identité culturelle et la diversité linguistique, le contenu local et le développement des médias
9. L'identification et le dépassement des barrières à l'achèvement de la Société de l'Information avec une perspective humaine

La vision de l'Ouganda pour le développement des TIC est un pays où le développement national, surtout le développement humain et la bonne gouvernance sont significativement mis en valeur, promus et accélérés par l'application efficace et l'utilisation des TIC, incluant l'accès opportun à l'information. Le Document de Travail de l'Ouganda adresse des issues similaires à celles du Projet de Plan d'Action. Huit thèmes ont été soulignés :

1. L'infrastructure : financement, déploiement et durabilité

2. L'identification et le dépassement des barrières à l'achement de la société de l'information
3. Le rôle du gouvernement, du secteur des affaires et de la société civile dans la promotion des TIC pour le développement
4. L'éducation, la formation et le développement des ressources humaines
5. L'accès aux technologies de l'information et communication
6. La sécurité du réseau de l'information
7. Le développement d'un cadre de police et régulateur
8. Les applications des TIC (éducation, santé, culture, éradication de la pauvreté, gouvernement, emploi, affaires)

Le Document de Travail de l'Ouganda est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.ucc.co.ug>

Durant ces deux jours, nous faisons appel aux contributions basées sur le Projet de Plan d'Action du SMSI et le Document de Travail de l'Ouganda pour la PrepCom-2. Vos réponses, commentaires et exemples aux questions suivantes sont vraiment les bienvenues.

- Y a-t-il certaines affirmations en particuliers dans ces deux documents que vous soutenez?
  - Quelles sont vos inquiétudes concernant certaines affirmations dans ces deux documents?
  - Quelle modification et/ou suppression d'affirmations spécifiques dans ces deux documents recommandez-vous?
  - Quelle(s) addition(s) à ces deux documents recommandez-vous?
  - Quels défis prévoyez-vous dans l'implémentation des actions proposées dans les deux documents?
  - Quelles recommandations faites-vous pour l'implémentation des actions proposées?
- Les commentaires additionnels sont les bienvenus.

Pour toute contribution spécifique aux affirmations dans le Projet de Plan d'Action, nous vous remercions de bien vouloir inclure le numéro de la section et du paragraphe à laquelle votre contribution s'adresse. Merci encore de noter que la Section I du Projet de Plan d'Action se compose des contributions par les gouvernements, alors que la Section II se compose des contributions par les observateurs (incluant la société civile, le secteur privé et les organisations internationales). Pour le Document de Travail de l'Ouganda, merci d'inclure le chapitre, thème, issue et/ou action appropriés.

### **3.2 Synthèse de la discussion**

La discussion a commencé avec de nombreuses questions sur qui ciblent les documents du SMSI et sur comment ces documents sont en rapport avec les besoins du grand public dans les différents pays. Un participant a remarqué que de nombreuses personnes de la société civile présentes à la PrepCom-2 avaient réalisé que si cette société civile veut avoir un impact sur la nature des documents du SMSI, il doit y avoir une incidence au niveau local ou régional. La raison est que les gouvernements jouent un rôle important au sein du SMSI. Par exemple, dans ce cas, il serait plus facile de soulever des problèmes et inquiétudes à propos des documents du SMSI et/ou processus avec la délégation ougandaise. En retour, si ceci est accepté par la délégation, ils soulèveraient ces problèmes ou inquiétudes au niveau du SMSI.

La discussion s'est ensuite tournée vers le Document de Travail de l'Ouganda sur la Deuxième Réunion Préparatoire pour le SMSI. Les contributions initiales se sont organisées autour des thèmes suivants :

*Thème 1 – Infrastructure : financement, déploiement et durabilité*

Ajout d'une action à entreprendre N°9 : Intégrer une analyse sur les sexes dans l'évaluation des initiatives et programmes pour l'inclusion des zones reculées/non desservies, ainsi que des hommes, femmes et jeunes dans le déploiement de l'infrastructure et le développement du contenu.

*Thème 2 – Identification et dépassement des barrières à l'achèvement de la société de l'information*

Amendement de l'action N°2b : Le gouvernement doit travailler avec les autorités locales pour développer l'information à caractère local dans différents formats, en prenant compte des besoins particuliers des hommes, femmes, jeunes et groupes défavorisés.

Amendement à l'action N°4 : Le gouvernement doit conclure promptement à un processus de formulation de la politique sur les TIC. Le gouvernement doit s'assurer d'une participation active des défenseurs de l'égalité des sexes dans le processus de formulation de cette politique, afin que les politiques nationales sur les TIC intègrent les objectifs égalitaires entre les hommes et femmes.

*Thème 4 – Education, formation et développement des ressources humaines*

Amendement à l'action N°4 : Mise en place d'une Autorité des Standards des TIC. Une telle autorité doit inclure des femmes et jeunes ainsi que des représentants des groupes défavorisés en tant que décideurs au sein de cette Autorité.

*Thème 8 – Domaines d'application des TIC (éducation, santé, culture, éradication de la pauvreté, gouvernance, emploi, secteur des affaires)*

Amendement à l'action N°1b : Développer, mettre en place, superviser et diffuser régulièrement des campagnes publiques de prise de conscience sur les TIC compréhensibles. Le développement et le fonctionnement de ce programme doivent adresser explicitement les problèmes concernant les sexes et groupes défavorisés.

Amendement à l'action N°3 :

Développer les applications des TIC dans divers domaines (notamment la santé, l'éducation, l'agriculture, l'administration locale, etc.) visant à améliorer la qualité des services et l'efficacité dans la livraison de ces services. Le développement et la mise en place des applications des TIC doivent comporter une perspective sur sexes.

A l'égard de la phrase « groupes défavorisés » mentionnée dans les thèmes 2 et 8, une participante a demandé :

1. Si le terme « groupes défavorisés » avait été précédemment défini dans le document ?
2. S'il existe un consensus sur ce qui constitue des « groupes défavorisés » ?
3. Si l'inclusion d'une définition détaillée est importante ?

La participante a ensuite demandé si, par exemple, il fallait lire :

« ...groupes défavorisés (incluant les personnes désavantagées physiquement, mentalement, économiquement, socialement, ou d'une autre manière telle que ces personnes ne peuvent participer aussi pleinement à la société que celles qui ne souffrent pas de tels désavantages). »

Elle a ensuite expliqué qu'aux Etats-Unis, des groupes de défense luttent tenacement afin que ces personnes soient représentées de manière spécifique dans tout ce qui affecte la distribution des ressources, et ont ainsi demandé à ce que le document de l'Ouganda comporte un terme standard représentatif de la situation dans le pays. De plus, ce terme doit être clairement défini dans ce même document.

Un autre participant a commenté le fait que la première apparition du terme « groupes défavorisés » se trouve au sein du Thème 1 - Infrastructure : financement, déploiement et durabilité, problème stratégique N°4, et la déclaration est comme suit :

« Une attention particulière doit être portée sur l'inclusion des zones reculées et non desservies, ainsi que des groupes défavorisés incluant les femmes, jeunes et personnes handicapées dans le déploiement des infrastructures. »

Les actions proposées dans le cadre du thème 1 incluent :

- Le gouvernement doit promouvoir la production locale des équipements des TIC
- Le gouvernement doit réduire et, là où cela est possible, lever toutes les taxes sur l'équipement des TIC et les programmes, et par ailleurs, mettre en place des mécanismes de suivi.
- Créer un fond d'accès universel à l'infrastructure, adapté particulièrement aux zones défavorisées et aux groupes désavantagés dont les femmes, jeunes et personnes handicapées.
- Encourager les investissements locaux et Investissements Directs Etrangers.
- Le gouvernement doit promouvoir et aider le développement de solutions adaptées en matière de TIC, qui soient abordables et durables.
- Le gouvernement doit promouvoir et, si cela est nécessaire, investir dans le renforcement des librairies, archives et centres de documentation.

Des commentaires additionnels ont été faits à propos du document de travail de l'Ouganda :

1. Avec la convergence des télécommunications, ordinateurs, médias électroniques et autres média traditionnels, les liens se développent de plus en plus entre les TIC modernes et traditionnelles. Ceci signifie que la liberté de l'information, l'accès à l'information et la liberté de la presse ne peuvent pas être entravés. Sous le *Thème 6 sur la Sécurité des Réseaux d'Information*, bien qu'il soit prudent de s'assurer de la sécurité de ces réseaux et de développer des lois sur la vie privée, il doit également y avoir une clause promouvant les Droits de l'Homme, et tout particulièrement les droits relatifs à l'information cités précédemment. Ceci est particulièrement important pour les pays africains, dont l'Ouganda, où les lois sur les médias sont encore bien trop limitatives. Si les lois sur l'information restent restrictives, comment allons-nous développer des lois sur le commerce électronique orientées-développement et sur les autres TIC ?
2. La suggestion qui s'y rapporte le mieux est que les TIC, comme les radios communautaires, doivent être reconnues comme distinctes (dans le but et la manière) des médias privés et doivent en conséquence être exemptées d'impôt afin de promouvoir les TIC pour le développement. Le *Thème 1, Action 7* devrait être amendé en conséquence pour refléter cette différence.

3. Sous le *Thème 4*, une mention spécifique devrait être faite afin de développer les ressources humaines pouvant révéler un caractère local pour les TIC, en particulier les femmes, qui détiennent une mine de connaissances.

En réponse aux commentaires sur les radios communautaires, un participant a fourni des informations quant à la campagne menée en 2002 par l'Association Féminine des Médias en Ouganda (Uganda Media Women's Association - UMWA) pour la suppression du paiement pour les services techniques reçus du gouvernement par une station de radio communautaire, Mama FM<sup>5</sup>. Les participants étaient intéressés de savoir si l'UMWA avait réussi sa campagne, et quelle avait été la position du gouvernement ougandais dans ce débat. L'UMWA fut contactée pour de plus amples informations au sujet de cette campagne, et a mentionné ce qui suit :

« L'UMWA et Mama FM n'ont jamais réussi à bénéficier d'une exemption de taxe malgré tous les efforts qui ont été fournis. Toutes les taxes furent payées afin que Mama FM puisse rester sur les ondes. Nous avons été privés d'onde pendant quelques temps, jusqu'à ce nous rassemblions l'argent. Et nous devons payer chaque année 3.6 millions de Shillings ougandais pour bénéficier des services techniques du gouvernement, 5 millions pour avoir la permission d'émettre et encore 200.000 Shillings chaque mois afin d'utiliser la fréquence 101.7. Nous restons donc dans une situation difficile. »

Le taux de change actuel est d'environ 1US\$ pour 2.000 Shillings ougandais.

Une autre participante a également fait part de ses réflexions selon lesquelles les TIC ne devraient pas être seulement définies par Internet, du moins pour l'Ouganda ou l'Afrique. « Les radios restent le moyen de plus efficace de faire la soudure entre nos inégalités. S'il y a une chose qui doit rapprocher toutes les différences, c'est bien la radio ! » a-t-elle ajouté. Elle a aussi informé les participants que l'Institut des Médias d'Afrique du Sud (Media Institute of Southern Africa - MISA) pourrait apporter son aide dans le développement des directives de politique pour l'établissement des radios rurales, et conclu ainsi :

« Les radios rurales sont différentes des radios privées. Elles poursuivent des buts différents. Il est donc « hyper » et « cyber » important de mettre en place des procédures de licences différentes pour leur fonctionnement. Elle a argumenté le fait que les gouvernements doivent financer les radios rurales. Le Niger et le Mali ont fait un énorme travail à ce sujet. Mais dans tous les cas, la société civile a toujours été en avance, puis laissée sur le coté et ensuite derrière ! »

Cette contribution a été suivie d'observations sur le document par un autre participant :

1. Les problèmes explicites entre hommes-femmes sont inexistantes dans le document de travail. Lors de la réunion des représentants tenue en février 2003 afin d'affiner le document, des contributions ont été apportées afin de changer, ajouter et préciser les problèmes concernant les hommes et femmes. La participante a remarqué que, d'après la discussion SIUG, il était évident que le document avait encore besoin d'être affiné. Elle a ajouté que, durant la réunion de février, il y avait eu des discussions concernant l'inclusion et la spécificité des femmes et hommes au sein du document de travail. La participante a conclu qu'il est clair qu'il y a toujours une connaissance médiocre et un manque de prise de

---

<sup>5</sup> <http://www.wougnnet.org/documents/UMWA/mamacampaign.html>

conscience des problèmes entre les sexes, ainsi que des TIC et leur impact sur le développement.

2. Le terme « défavorisé » dans le document de travail de l'Ouganda doit être explicite et utilisé uniformément tout au long du document, sans être caché sous des termes généraux. Il est nécessaire de s'éloigner de ces derniers pour des termes spécifiques.

La participante a ensuite informé les membres d'une expérience amère et réelle à propos du développement des communications en milieu rural en Ouganda. Son organisation, le centre des Services pour le Développement de l'Ouganda (Uganda Development Services - UDS), essaie de promouvoir et démontrer l'utilité de l'emploi des TIC dans le développement rural. L'une des conditions à l'accès à une connexion courriel était d'avoir une ligne téléphonique internationale, ce que l'UDS possédait déjà pour ses fax. Il y a environ un mois, toutes les lignes internationales furent coupées dans cette petite ville reculée car elles n'étaient pas suffisamment rentables aux yeux de l'opérateur.

« Ceci étant dit,

- a) Que fait-on des clients réguliers comme l'UDS ?
- b) N'oubliez pas que cet opérateur est l'un des deux opérateurs nationaux et qu'il a actuellement le monopole pour l'approvisionnement en services de télécommunication jusqu'en 2005
- c) Ce qu'il s'est passé à Kamuli est le contraire des objectifs principaux de la politique de développement des TIC dans les zones rurales
- d) Où est la responsabilité sociale de l'opérateur ? Était-il justifié de prendre une décision sans consulter, ni même informer, les clients ?

Elle a terminé en disant qu'il allait être difficile de parvenir à un accès équitable par tous dans de tels cas. Avec des arguments tels que le manque de rentabilité, la fracture digitale ne va faire que perpétuer et s'agrandir.

#### **4 Le rôle de la société civile dans le développement des TIC et dans l'accès équitable à l'information en Ouganda**

##### **4.1 Questions formulées afin de guider la discussion**

Les propositions complémentaires au SMSI Conférence Régionale Africaine - Déclaration de Bamako faites à la PrepCom-2 incluaient la vision suivante pour la société de l'information en Afrique :

« La société de l'information que nous envisageons est celle qui réduit la pauvreté et crée de la richesse pour répondre aux besoins et aux droits de base de la civilisation, elle renforce la démocratie, le dialogue et la bonne gouvernance à travers l'utilisation des technologies de communication et d'information dans tous les secteurs de la société.

Il y aura un environnement dans lequel l'information et la connaissance sont propagées et utilisées par tous les secteurs de la population, et en particulier par les groupes privés de droit électoral tels les femmes, jeunes et handicapés.

La création d'une société de l'information équitable et équilibrée ne sera pas réalisée sans des secteurs industriel et de services poussés par une connaissance approfondie, soutenus par la volonté politique et l'implication de tous les représentants engagés dans des activités pour le développement économique et social, posant ainsi les bases pour un développement durable.

Au-delà des responsabilités des gouvernements dans le lancement d'activités pour le développement dans les pays, l'expérience a également montré que la société civile et le secteur privé ont un rôle important à jouer dans le processus de développement. »

La Politique des Télécommunications de l'Ouganda cherche à augmenter le degré de pénétration et le niveau des services de télécommunication dans le pays, principalement à travers l'investissement du secteur privé. Une Politique de Développement des Communications Rurales a également été développée avec, comme objectif principal, de s'assurer que les services de communication de base, de qualité acceptable, soient accessibles par tous en Ouganda, et ce, à des prix et des distances raisonnables. Cette politique est disponible en ligne sur le site de la Commission des Télécommunications d'Ouganda (Uganda Communications Commission - UCC) : <http://www.ucc.co.ug>

Cette semaine, nous parlons du rôle de la société civile dans les TIC pour le développement en Ouganda, et d'assurer un accès équitable à l'information aux hommes et aux femmes en Ouganda. La société civile peut certainement jouer un rôle significatif, par exemple, en créant une prise de conscience, en menant des formations, en initiant/introduisant des services d'information au sein des communautés pour lesquelles ils travaillent. Vos réactions, commentaires et exemples aux questions suivantes sont vraiment les bienvenus.

- De quelles manières les TIC facilitent-elles le travail de votre organisation ?
- De quelle manière les politiques de l'Ouganda sur les TIC aident-elles et/ou freinent-elles le travail de votre organisation ?
- De quelle manière la société civile peut-elle jouer un rôle significatif dans le développement et l'application des TIC en Ouganda ?
- En référence au document de travail de l'Ouganda :
  - Quels sont les programmes que vous menez, ou que votre organisation mène, et qui soutiennent les enjeux et actions stratégiques proposés ?
  - Quelles recommandations proposez-vous pour l'implémentation des enjeux et actions stratégiques proposés ?
  - Quelles actions et/ou enjeux stratégiques supplémentaires devraient être adressés ?
  - Quels défis prévoyez-vous dans l'implémentation des actions proposées ?

Les commentaires additionnels concernant le rôle de la société civile sont les bienvenus.

## **4.2 Synthèse de la discussion**

La discussion a commencé avec une participante qui a noté que, en Ouganda, les groupes de défense des sexes et des TIC devraient être plus actifs qu'ils ne le sont aujourd'hui. Selon elle, le rôle de tels groupes est de créer une prise de conscience et de militer pour une politique de développement et une implémentation des communications favorable au milieu rural (la zone rurale de l'Ouganda étant la majeure partie du pays).

Elle a ensuite informé les participants qu'en mars 2003, une conférence de l'Organisation de la Société Civile (OSC), organisée par le Forum National des ONG et le Réseau de Ressources pour le Développement de la Communauté, s'est tenue à Kampala sur le thème du rôle de la société civile dans les processus politiques. Les conclusions principales de la conférence étaient que la société civile avait besoin de :

- S'organiser
- Décider à bien s'informer
- Décider à participer
- Se mettre en réseau et créer des coalitions autour d'enjeux précis

Elle pense qu'il en va de même pour le rôle de l'OSC dans la mise en place d'une société de l'information.

Un participant a soulevé la question des logiciels à code source ouvert (« open source software ») et leur potentiel, ainsi que des opportunités et défis pour les TIC dans les pays en voie de développement. Le participant a demandé si les autres participants utilisaient de tels logiciels dans leurs programmes et activités, et quelles initiatives locales, régionales ou nationales étaient nécessaires afin de les aider dans le cadre de leur travail.

Une participante du Conseil pour l'Amélioration du Pouvoir Economique de la Femme en Afrique (Council for Economic Empowerment for Women in Africa - CEEWA) (Délégation de l'Ouganda) a indiqué qu'ils utilisaient Linux pour leur serveur Internet/courriel. Linux a été choisi pour sa stabilité et sécurité dans le domaine de l'Internet, et également parce qu'il est disponible gratuitement. Cependant, elle a noté que Linux reste un logiciel difficile à utiliser, particulièrement en tant que système d'opération pour les utilisateurs ordinaires. La langue est un problème supplémentaire puisque tous les programmes ainsi que la majorité de l'information sur Internet sont en langues étrangères. La clientèle du CEEWA, qui sont des femmes entrepreneurs rurales avec, pour la plupart, un niveau de formation bas, trouve l'utilisation d'Internet et du courriel difficile.

Dans le contexte du CEEWA, la participante a proposé que l'action locale, régionale ou nationale qui peut aider leur travail est d'axer les efforts sur le développement de logiciels plus amicaux, personnalisés en proposant des langues, groupes (etc.) différents. Par exemple, elle a suggéré qu'un logiciel capable de traduire de l'anglais vers les différentes langues locales serait une aide importante pour la population moyennement instruite qui essaie d'utiliser Internet.

Un participant au forum, également membre de la Fondation des Logiciels Libres et à Code Source Ouvert Pour l'Afrique (Free Software and Open Source Foundation for Africa - FLLOA<sup>6</sup>), a fourni les informations suivantes concernant les logiciels à code source ouvert (Open Source Software – OSS) :

*Logiciel à Code Source Ouvert : Qu'est-ce et quels sont ses avantages ?*

L'OSS se réfère au logiciel développé, testé, ou amélioré grâce à une collaboration du public, et distribué dans l'idée qu'il sera partagé avec d'autres, s'assurant d'une prochaine collaboration ouverte. Il est accessible à tous,

---

<sup>6</sup> <http://www.fossfa.org>

généralement gratuitement ou presque, et ne tombe pas sous la coupe des frais de licence et peut être redistribué librement. Les utilisateurs ont accès au code source qui révèle le fonctionnement interne du programme (d'où le nom logiciel à code source ouvert). L'OSS est essentiellement développé par des bénévoles, qui collaborent afin de développer le logiciel et de l'améliorer au cours du temps. Le logiciel est ensuite rendu disponible librement ou avec des conditions limitées à quiconque. Le modèle fonctionne le mieux pour un logiciel ayant un portefeuille large d'applications et avec un grand nombre d'utilisateurs.

### *Opportunités offertes par le logiciel à code ouvert*

L'OSS est apparu comme un nouveau moyen puissant pour partager la connaissance et créer une valeur économique. Le modèle peut avoir de profonds bénéfices éducatifs, mais même sans utiliser les avantages de liberté découlant de l'accès libre au code source, le statut de non-propriété des OSS a des implications énormes pour des solutions de télécommunications à prix abordable pour les secteurs public et le privé. Un tel accès a le potentiel d'une prise de pouvoir des utilisateurs par des moyens qui ne sont pas permis par le logiciel propriétaire. Il permet aux utilisateurs de sonder, modifier, apprendre et personnaliser le logiciel, en exploitant la puissance de nombreuses petites contributions d'un large réseau d'individuels afin de répondre à leurs besoins. L'OSS est un outil particulièrement utile pour permettre aux pays en voie de développement de s'introduire dans l'ère numérique.

L'implication dans l'OSS peut s'étendre de la simple utilisation de l'OSS existant, à la transmission de l'OSS, la modification de l'OSS pour une utilisation interne, la modification de l'OSS et la contribution aux modifications dans un effort de développement collectif, ou la gestion et le support d'un projet d'OSS personnel. Chaque niveau de participation a des bénéfices, conditions et niveaux d'implication différents, et garantit ainsi des approches différentes à la mise en place. Même avec ces grandes divisions, certains niveaux de participation peuvent encore être subdivisés. Par exemple, dans le cas le plus simple d'utilisation d'un OSS existant, cette utilisation peut s'effectuer au niveau du serveur ou du poste de travail. Les serveurs OSS (serveur Internet, serveur de base de données, etc.) sont très populaires grâce à leur stabilité, leur sécurité et maintien pour des standards ouverts.

Utiliser un OSS sur des serveurs implique moins de machines et a beaucoup moins d'impact sur la formation à mener que si l'on installe un OSS sur tous les postes utilisateurs. Par ailleurs, les OSS pour postes de travail se sont traditionnellement moins déployés que ceux pour les serveurs.

En résumé, les avantages majeurs de l'utilisation des logiciels ouverts et du standard « code ouvert » sont :

1. Des coûts réduits et une moindre dépendance à l'importation de technologie et des compétences
2. Des logiciels abordables pour les particuliers, les entreprises et le Gouvernement
3. L'accès universel à travers l'installation massive de logiciels sans les implications coûteuses des licences

4. L'accès aux données gouvernementales sans les barrières des logiciels propriétaires et les formats de fichiers qui leur sont propres
5. La possibilité d'adapter le logiciel aux langues et cultures locales
6. Des barrières à l'entrée inférieures pour les entreprises informatiques
7. La participation dans les réseaux mondiaux de développement des logiciels
8. Des risques de sécurité réduits grâce à la revue étendue et à l'accès au code source

Concernant directement la question de la première participante au sujet de la traduction, il a déclaré vouloir non seulement le développement d'un logiciel capable de traduire le texte en langues locales, mais aussi le système d'exploitation entièrement en langues locales. Ainsi, même si vous n'êtes pas programmeur, vous pouvez être activement impliqué dans le développement du logiciel, en travaillant avec un programmeur comme traducteur.

La Fondation est actuellement en train de mettre en place un Plan d'Action sur deux ans pour développer et promouvoir l'utilisation du logiciel libre en Afrique, et tous les commentaires et contributions sont les bienvenus. Le document est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.wouqnet.org/ICTpolicy/opensource.html>

A propos de l'accès à Internet, un participant a voulu savoir quelles statistiques et études locales, régionales et nationales étaient disponibles afin de connaître le nombre de femmes, de jeunes filles et des autres personnes ayant accès au réseau. Il a proposé que de telles études incluent les problèmes spécifiques à des régions données. De plus, il a désiré savoir comment le commerce sur Internet pouvait être conduit dans d'autres langues que l'anglais.

En réponse à cela, un participant a fourni l'adresse d'une étude intitulée « L'impact des cybercafés sur les services d'information en Ouganda », par Samuel Gitta et J.R. Ikoja-Odongo<sup>7</sup>. Ce papier a mesuré l'impact des cybercafés sur la mise à disposition des services d'information en Ouganda. L'étude s'est focalisée sur les utilisateurs de 30 cybercafés dans Kampala, et a couvert 63 personnes sondées. Ces dernières ont été classées par âge, sexe, niveau d'études, et revenu mensuel. En ce qui concerne l'âge, la majorité des personnes se trouvaient dans la tranche 20-39 ans. En terme de sexe, environ 65% étaient des hommes et nous avons donc supposé que les femmes ougandaises restent généralement éloignées des technologies et ne sont globalement pas aventurières. A propos des études, la majeure partie avait atteint le niveau universitaire. En ce qui concerne le revenu mensuel, la majorité a déclaré n'avoir aucun revenu (ce qui s'explique par le fait que la plupart des interrogés étaient étudiants). Toutes les femmes sondées ont indiqué le courriel comme l'une de leurs utilisations d'Internet.

L'étude est arrivée à la conclusion que l'utilisation des cybercafés démontre un avenir fantastique pour la société Internet en Ouganda et que le potentiel de réponse aux besoins des utilisateurs en Ouganda est élevé. Il a cependant été remarqué que l'utilisation d'Internet dans différentes professions et disciplines est freinée par le manque de compétences informatiques des utilisateurs, des équipements limités, le

---

<sup>7</sup> *First Monday*, Volume 8, Numéro 4 (avril 2003), [http://firstmonday.org/issues/issue8\\_4/gitta/index.html](http://firstmonday.org/issues/issue8_4/gitta/index.html)

manque de support pour les zones rurales, la lenteur de la connexion, les coûts élevés, et un manque de contrôle. Les recommandations ont suggéré que des politiques puissent être instaurées en matière de TIC et que les ordinateurs et Internet puissent faire partie du programme scolaire afin que les Ougandais soient dotés des compétences nécessaires et que ces nouveaux services Internet soient également étendus à la communauté rurale.

En réponse à l'article, un participant a noté que l'hypothèse « les femmes ougandaises restent généralement éloignées des technologies et ne sont globalement pas aventurières » n'avait pas été testée de manière empirique par cette étude. Il a demandé si cette phrase était encore une autre démonstration des inégalités entre hommes-femmes pour autant que les TIC soient concernées.

La personne a encore remarqué : « ...Ce qui est intéressant (ou non) avec les cybercafés est que la plupart d'entre eux, sinon pas tous, emploient des « jolies filles », comme l'a rapporté « New Vision » à la fin de l'année dernière. Cela suggère-t-il que les femmes ont pris des positions stratégiques comme « intermédiaires TIC » et non pas en tant qu'utilisatrices finales des TIC ? Ou bien les propriétaires des cybercafés exploitent-ils uniquement des « jolies filles »... » ? Il a ajouté qu'il était question, selon lui, d'exploitation et a suggéré que les cafés Internet ne devraient pas seulement employer des filles parce qu'elles sont « jolies », mais pour leurs compétences, ou, mieux encore, pour leur offrir une opportunité d'acquérir les compétences nécessaires. Enfin, il a demandé si sa proposition était une réponse intéressante (et qui convenait aux deux sexes).

En réponse à l'étude, une participante a demandé : « Etant donné que la plupart des femmes en Ouganda (1) vivent en zones rurales, (2) ont des niveaux d'éducation et d'alphabétisation inférieurs à ceux des hommes, (3) ont un revenu inférieur à celui des hommes, si cette étude présente la situation à Kampala (« l'endroit le plus avancé en TIC »), à quoi ressemble la situation dans les zones rurales ? »

Elle a informé les participants de la Conférence « Know How » de Kampala (Kampala Know How Conference), organisée par Isis - WICCE<sup>8</sup> en juillet 2002. Parmi ses objectifs, la conférence devait faciliter le travail en réseau afin de créer des programmes qui rendent l'information sur les problèmes et les préoccupations des femmes extrêmement visibles et accessibles. Les recommandations concernant les femmes des zones rurales incluaient :

- Les études et évaluations déjà en cours sur les besoins en information des femmes rurales devraient être soutenues et une nouvelle recherche est recommandée.
- Il y a un besoin d'augmenter et de systématiser les fonds d'aide à l'amélioration de l'accès à l'information pour les femmes en zones rurales.
- Des centres de télécommunications communautaires ruraux multi-usages doivent être développés et encouragés, avec un effort particulier pour développer des programmes appropriés, pertinents, et en langue locale pour les femmes des campagnes et autres secteurs marginalisés.

Revenant sur une remarque faite précédemment, un participant a déclaré avoir remarqué que, dans beaucoup de villes dans sa région, de nombreux cybercafés emploient des « jolies filles ». Cependant, il a ajouté qu'en milieu rural, le problème

---

<sup>8</sup> <http://www.isis.or.ug/knowhow>

principal est la faiblesse du niveau d'éducation et la connaissance de langues étrangères comme le français et l'anglais. Sans quelques connaissances en anglais, il a expliqué qu'il est très difficile d'accéder et d'utiliser les outils Internet, et qu'il est également difficile d'avoir plus de jeunes filles et de femmes avec des compétences Internet.

Il a ensuite accepté le fait que l'étude est un indicateur des défis à relever afin de permettre un accès étendu à Internet. Ceci s'explique par le fait qu'un tel accès demande de savoir lire et écrire, et que l'information d'Internet n'est pas accessible en langue locale. Il a conclu en disant que les projets permettant de rendre Internet largement accessible aux hommes et aux femmes devrait avoir les objectifs stratégiques suivants :

1. La communauté devrait être engagée dans la création des points d'accès, et devrait avoir les moyens économiques d'utiliser ces ressources.
2. La communauté devrait avoir les compétences nécessaires pour pouvoir gérer localement le centre Internet
3. Tous les enfants du village devraient avoir la possibilité d'accéder au centre.

Une participante a fait part de sa préoccupation quant au fait que les plans d'actions peuvent laisser de côté d'autres parties de la population, n'ayant pas d'activistes pour défendre leur cause. Elle a soulevé les questions suivantes :

- Combien de personnes en Ouganda ont été rendues dépendantes suite à la guerre ? Ne serait-il pas intéressant de penser aux droits des handicapés dès le début ?
- Combien de personnes ne sont pas à l'école ? Ont été, n'ont jamais été, ou aimeraient beaucoup mais ne peuvent pas aller à l'école ?
- Combien ne savent ni lire ni écrire et auraient besoin que les TIC soient complètement repensées ?

Elle a également soulevé la question de savoir comment les gouvernements allaient traiter les documents du SMSI :

- Quelle certitude avons-nous que les gouvernements vont effectivement baser leurs plans d'actions nationaux sur les principes et recommandations du SMSI ? Pouvons-nous donner un pourcentage ?
- Quelle sera l'étendue de la différence entre ce qui est écrit dans les plans d'actions nationaux et ce qui est effectivement réalisé ?
- Quelles mesures permettent de donner suite à chacune de ces étapes ?

Enfin, concernant le rôle de la société civile dans la mise en place et le développement des objectifs ougandais en matière de TIC, la même personne a posé les questions suivantes :

- De quelle manière la société civile peut-elle jouer un rôle significatif dans le développement et l'application des TIC en Ouganda ?
- A quel point la société civile est-elle puissante en général ? Organisée ? Ciblée ? Comment est la relation décideurs/OSC en général ?
- Combien existe-t-il d'OSC dans le domaine des TIC ? Sont-elles les mêmes que les OSC pour les Droits de l'Homme, Droits de la Femme, Droits de l'Enfant, de l'Environnement, etc. ?
- Y a-t-il une coordination pour les TIC entre les OSC ?

Une autre participante a également fait part de ses préoccupations concernant la disponibilité d'activistes pour faire la campagne des intérêts des différents groupes :

- Que pouvons-nous faire pour s'assurer que tous les groupes sont satisfaits ?
- Comment pouvons-nous créer une prise de conscience autour des TIC pour le développement, pour que nous ayons plus de groupes militant et participant activement afin de s'assurer de la défense de leurs droits ?

Elle a également remarqué que, alors qu'il est vrai (ou du moins c'est ce que l'on pense) que les documents du Plan d'Action et de Principes devraient permettre aux Etats de construire leur propres plans, la question qui reste encore sans réponse est celle de savoir jusqu'à quel point ces documents sont contraignants pour les gouvernements.

La discussion a été conclue par un participant qui a résumé un projet prévu pour la mise en place en zone rurale :

*Objectifs du projet :*

Augmenter le niveau d'alphabétisation au sein des membres de la communauté  
Promouvoir l'utilisation de l'information et des technologies de communication  
Créer des opportunités d'emploi à grande échelle  
Transmettre des informations sur le projet à la communauté de Saboti  
Offrir au public des services de communication, publicité et promotion abordables  
Agir comme moteur du commerce local

*Description du projet*

Etablir une station de radio locale en tant que partie intégrante d'un projet déjà existant. Les radios sont le principal moyen de communication pour les habitants de Saboti. Cette radio sera donc utile pour l'échange d'information, les transmissions par des groupes d'intérêts et services d'urgence, et la diffusion d'information sur les activités culturelles et sportives. De plus, des postes de télévision seront installés dans les écoles dans un but éducatif.

*Avancement du projet*

Le plan de travail du projet est prêt, le travail préparatoire se déroulera d'août 2003 à avril 2004 avant la mise en place du projet intégral.

## **5 Remarques conclusives**

Parmi les problèmes soulevés par le forum en ligne SIUG, deux problèmes principaux se sont dégagés :

- La nécessité d'adresser le problème d'équité hommes-femmes à tous les niveaux, au niveau du SMSI mais aussi au sein des plans nationaux
- La nécessité pour les plans d'action d'inclure tous les segments de la population d'un pays. Une attention particulière devrait être portée sur les besoins en information et l'accès des communautés rurales.

Il est à espérer que les préoccupations soulevées par les participants seront prises en compte par le comité de travail ougandais pour le SMSI. Par ailleurs, il est à espérer que ce document contribue au travail d'autres personnes de la société civile visant à s'assurer d'une société de l'information équitable pour tous.

En conclusion, la coordinatrice de WOUGNET a remercié tout le monde pour leur participation au forum SIUG. Elle a informé les participants que le rapport SIUG serait distribué aux participants, aux membres du comité de travail ougandais pour le SMSI, ainsi qu'au groupe du Caucus de la Société Civile en Afrique pour le SMSI, afin qu'il soit également fait écho de leurs contributions au secrétariat du SMSI.

Les participants ont remercié l'équipe coordinatrice et les membres du forum pour cette discussion vivante qui a définitivement contribué à améliorer la compréhension des politiques des TIC, ainsi que les expériences des pays en matière de TIC. Ils ont ensuite espéré que ceci marque le début d'un discours continu sur les politiques d'information, de partage d'expériences et de collaborations.

En rapport avec le forum lui-même, l'évaluation faite par les participants a révélé que le forum avait inclus les opportunités suivantes :

- D'obtenir une variété de commentaires pertinents et utiles à propos du document de travail de l'Ouganda
- D'être informé des dernières nouvelles sur le fonctionnement et les dossiers du SMSI
- D'en savoir plus sur le fonctionnement du SMSI
- D'en savoir plus sur les problèmes divers afférents aux TIC, à la société civile et au développement durable
- De partager des idées et d'apprendre de la part des collègues intéressés par les TIC, l'égalité des sexes et la société de l'information émergente.

Cependant, il a été noté que le temps limité alloué au forum n'a pas permis de mener une analyse en profondeur des différents problèmes. Des appels ont également été lancés afin que des discussions similaires se tiennent au niveau national dans d'autres pays africains.

Enfin, les thèmes suivants ont été proposés pour des forums futurs :

- Genre et TIC en milieux ruraux
- Analyse critique de ce qui a été fait depuis, par exemple, Bamako 2002 ou Addis 2002
- Le rôle des bibliothèques dans la société de l'information. Celles-ci emploient un nombre significatif de femmes et mettent ainsi les femmes en première place dans le processus de transmission de l'information. Si ces institutions obtiennent une place plus importante dans les politiques publiques, particulièrement dans les initiatives d'accès universel à l'information, alors il en sera de même pour le rôle des femmes en tant que fournisseurs et utilisatrices des TIC pour accéder à l'information pour le développement.

### **Remerciements**

Le rapport SIUG a été préparé par Hadijah Namumbya, Milton Aineruhanga, Maroushka Kanywani et Dorothy Okello. La traduction française a été généreusement fournie par Murielle Lieb et Fabrice Hansé, traducteurs anglais-français via NetAid.org.